

#3ème trimestre 2024

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

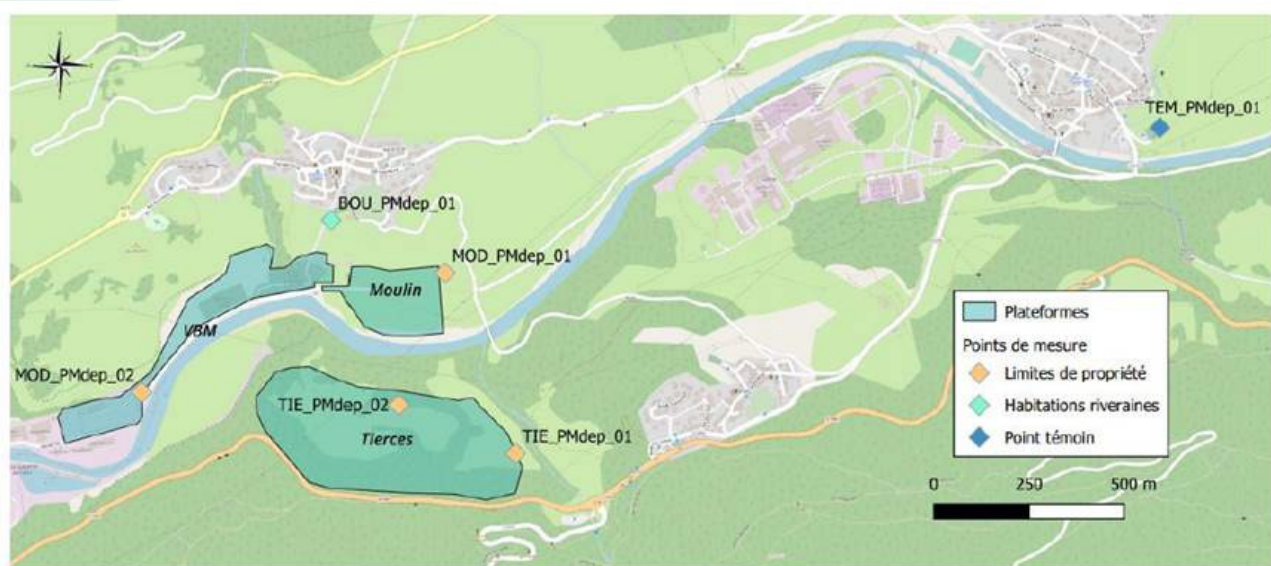
En souterrain : Opérations de finition des galeries, reprise de soutènements, évacuation de matériel.

Sur la plateforme du Moulin : Concassage sous le hangar acoustique et tri des matériaux excavés. Réalisation d'une plateforme sur Moulin Nord-Est pour les besoins futurs du CO11. Démontage d'installations (aire de lavage engins, bâtiment concasseur en septembre...). Rapatriement progressif de matériel et engins.

Sur le site des Tierces : Poursuite de la mise en dépôt définitif de matériaux sur la zone 3 jusque début août ; pose de toile coco et ensemencement des talus, réalisation des fossés.

Sur la plateforme d'Avrieux : Pas d'activité sur les puits 1, 3 et 4. Préparation des installations pour utilisation du robot pour le traitement de la cavité sur puits 2 en juillet, intervention sur le puits 2 en août et septembre pour la projection béton au niveau de la cavité. Exploitation de la centrale à béton pour les besoins de soutènement la nuit et les week-ends.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBEES DE POUSSIÈRES

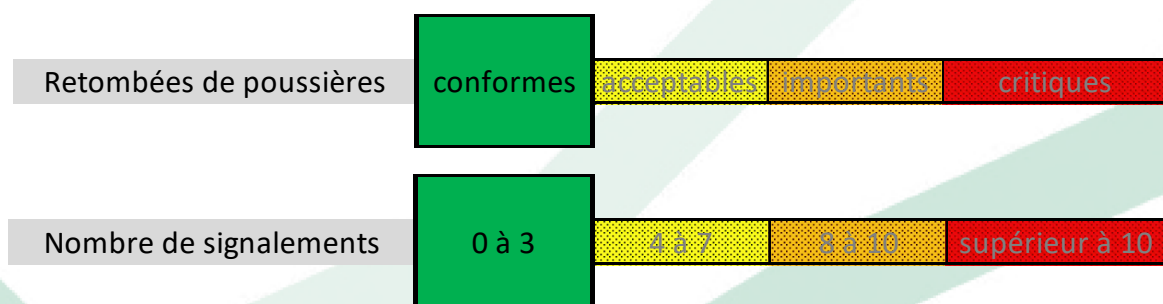


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : Suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois en été et de 2 mois en hiver, analyse de la quantité de poussières collectées.

#3^{ème} trimestre 2024

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Les niveaux de retombées de poussières sont conformes pour tous les points sur ce 3^{ème} trimestre. Un seul signalement est enregistré au mois de juillet au niveau du Bourget.



SYNTHESE DES MESURES

ANNEE 2024	Juillet 2024	Août 2024	Sept 2024
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100%	100%	100%
Conformité des valeurs relatives (soustraction de la valeur du point témoin) (% des valeurs sous la référence de 200 mg/m ² .jour) (2)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	1	0	0

(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.

Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

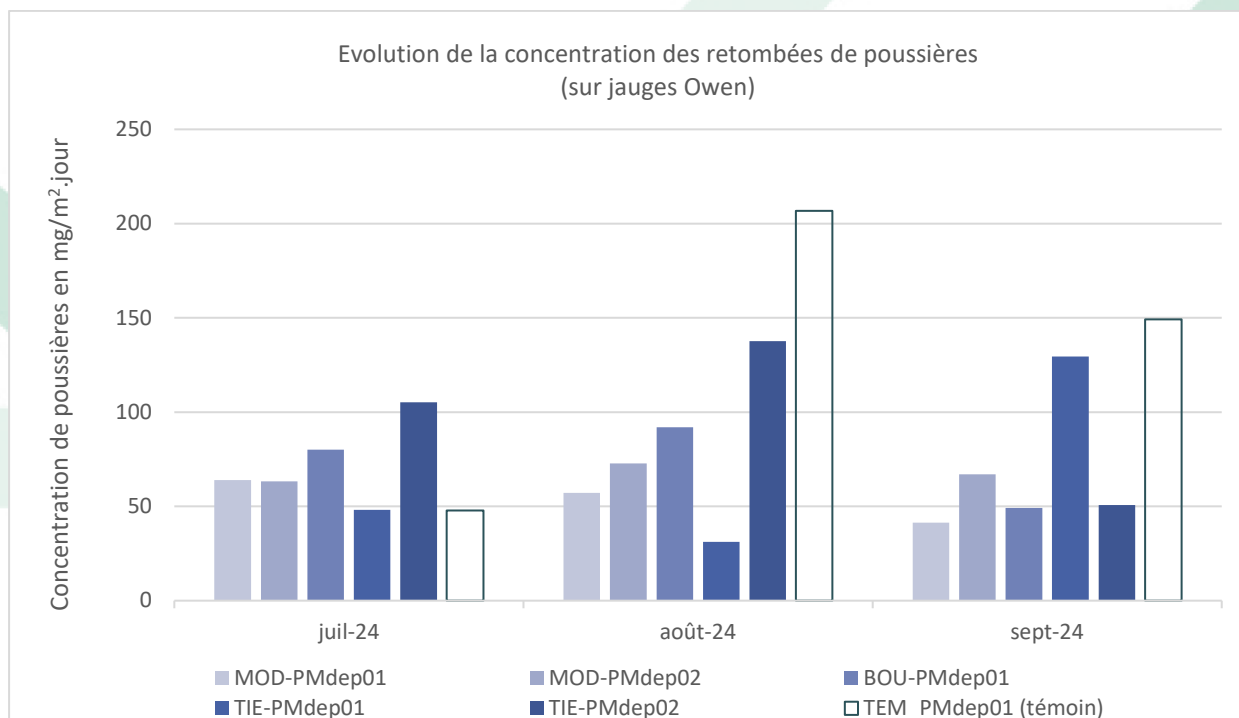
(2) 200 mg/m².jour est la contribution maximale autorisée que peut engendrer en limite de site et en moyenne annuelle, un exploitant d'un dépôt de déchets inertes soumis à la réglementation ICPE.

Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

PLUS DANS LE DETAIL

Les valeurs de ce trimestre varient de 31 à 138 mg/m².jour (hors témoin) et restent bien en deçà des 500 mg/m².jour pris en référence.

La jauge témoin, pourtant la plus éloignée des plateformes de gestion des matex et donc des poussières, présente les valeurs les plus élevées sur les 2 mois d'été (jauge influencée par d'autres apports).



#3^{ème} trimestre 2024

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Un seul signalement concernant les émissions de poussières est répertorié sur le 3^{ème} trimestre de l'année 2024.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
25/07/2024	<ul style="list-style-type: none">- Poussières ou fumée importante sur la zone du Moulin. Les riverains craignent un incendie.- Soulèvement de poussières constaté sur Les Tierces, la gestion actuelle n'est pas efficace (renforcer l'arrosage).	Le Bourget	<ul style="list-style-type: none">Test de ventilationPoussières sur les Tierces du fait des sols secs et du vent	<ul style="list-style-type: none">Des tests ont été réalisés sur la ventilation avec le dégazage des gaines des aspirants, d'où l'apparition d'un gros nuage de poussière. Cette opération de plusieurs minutes a été lancée pour préparer la réception de l'équipement.L'arroseuse a fait des tours supplémentaires sur les Tierces (temps sec).

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98